

Résolution adoptée à la séance plénière du 25 février 2020

## Agir pour un espace public égalitaire

### Déclaration du groupe de la CGT

Dans cette période électorale, cette résolution est bienvenue et vient bousculer les esprits si prompts à penser la ville durable en laissant de côté son pilier « égalité ». Car parler de ville durable ce n'est pas qu'évoquer l'environnement, le social et le solidaire, c'est aussi la dimension de l'égalité femmes/hommes qu'il faut convoquer.

La ville a un genre en ce sens qu'elle joue un rôle dans les rapports sociaux femmes/hommes, elle participe aux rapports de pouvoir en donnant accès ou non aux différentes sphères de la vie en société.

Alors finalement une ville durable, c'est quoi dans la vie quotidienne des femmes ? Une ville non-sexiste, c'est comment ?

La résolution nous indique de façon pertinente les pistes à suivre : une volonté politique à tous les niveaux, de l'état aux collectivités, de mettre en place des processus financiers égalitaire comme le budget sensible au genre et une approche d'éga-conditionnalité. Améliorer le bien-être et le sentiment de sécurité par l'aménagement urbain, faire reculer le sentiment d'insécurité dans les transports. Permettre de prendre en compte la parole et l'expertise des femmes, améliorer leur présence dans les espaces publics, dans les loisirs avoir une offre d'activité qui favorise l'égalité.

Il s'agit donc d'agir de façon globale pour être dans une ambition de changement.

Mais pour aller plus loin que la résolution c'est aussi de penser LE travail, sa place, son sens, sa finalité et bien entendu le temps que nous y consacrons, c'est aussi notamment l'égalité salariale et professionnelle, et plus d'actualité, celle de la retraite des femmes.

Cette démarche égalitaire que nous soutenons, comme le dit la sociologue Sylvette Denèfle, « *c'est changer, avec la ville, la vie sociale dans son ensemble. C'est modifier les rapports de force, les rôles sociaux, l'intimité, la vie familiale, les formes de pouvoir* ».

Merci à la rapporteure et à l'administration pour le travail réalisé.

La CGT a voté la résolution.